

LE COMBAT SYNDICALISTE

CNT MENSUEL DE LA
Confédération Nationale du Travail



JANVIER 2022/N°467

2€

TRANSIDENTITÉ ET ÉDUCATION

Guide d'auto-défense contre les violences institutionnelles

EDUCATION NATIONALE
TA
TRANSPHOBIE
TUE
NOS ÉLÈVES



QUEER
EDUCATION

SOMMAIRE

ICI ET MAINTENANT p.2 à 10

| De l'importance de protéger les élèves trans
Guide d'auto-défense contre la transphobie en milieu scolaire p.2

| Internet raisonné
Les rudiments pour une navigation anticapitaliste p.6

| La langue des maîtres sauce manager vol.1
Analyse consacrée aux mots des managers publics dans l'Education Nationale p.8

| Un vaccin anti-patron ?
Non vacciné-es privé-es de travail, quels recours ? p.10

INTERNATIONAL p.11 à 16

| Kanaky p.11

| Grèce p.13

| Andalousie p.15

CULTURE p.17 à 23

- Livre
Le commun de l'autonomie
- Réflexion
Mujeres Libres
- BD
De Ira
- Livre
Lutter "Comme les mecs"
- Livre
Défaire la police

De l'importance de protéger les élèves trans

Suite de l'article paru dans le CS n°461 en avril 2021

Depuis la sortie de l'article dénonçant les violences institutionnelles sorti en avril 2021 mettant en cause l'éducation nationale, le gouvernement a pris peur, les bourgeois ont pleuré dans les chaumières. Une circulaire (1) est donc sortie : non pas pour protéger, mais pour encadrer le traitement des élèves trans à l'école.

En réalité, cette circulaire était déjà depuis de nombreux mois en cours d'écriture et de réalisation, avec l'appui notamment d'associations de lutte pour les droits des personnes trans, ainsi que des per-

sonnes trans travaillant pour l'éducation nationale. Néanmoins, il y a une différence entre les premiers jets écrits avec les personnes concernées et celle qui sera publiée, finalement, le 29 septembre 2021.

Pourquoi s'intéresser, nous, cénetistes, et travailleur-euses de l'éducation, à ce que raconte cette circulaire? Nous n'attendons, bien évidemment, pas les miettes de l'état et des lois qu'il peut pondre pour agir. Il sera toujours préférable, pour protéger nos élèves et nos collègues, de s'organiser en interne et d'utiliser le collectif et l'action directe pour

faire pression sur les chef-fes récalcitrant, ou les collègues un peu trop réacs voire carrément transphobes.

En revanche, il peut toujours être utile, si l'on est isolé-e, si les soutiens ont peur, de leur affirmer qu'iels sont dans le bon droit.

Cela peut aussi être utile si la hiérarchie, les parents, ou les collègues sont pointilleux-ses sur la loi, de débloquent une situation en envoyant un mail qui résume de quelle façon iels sont dans l'illégalité.

Il s'agira donc seulement de trouver en quoi nous pouvons utiliser cette circulaire pour protéger les élèves, face aux arguments les plus courants.

■ «**Nous devons en référer à l'infirmier-ères et au médecin-e scolaire** »

Non. La circulaire nous informe, au cas où vous ne le saviez pas, que «*Les institutions de santé, notam-*



Directrice de la publication

Marie-Pierre Aiello

N° de CPPAP : 0623 S 0651

Rédaction

combat-syndicaliste@cnt-f.org

CS c/o CNT Stics 13

c/o 1 000 Bâbords

61, rue Consolat 13001 Marseille

Administration

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Abonnements

cs-administration@cnt-f.org

C/O CNT 18 Avenue de Sierre

07200 Aubenas

Impression sur papier certifié

PEFC

Imprimerie de Étoile

Za Sainte Anne 61190 Tourouvre

Les tâches amenant le Combat syndicaliste dans votre boîte aux lettres sont effectuées par des syndiqué.es après leurs journées de travail. Toutes vos idées d'articles sont les bienvenues. Le bouclage se faisant aux environs du 15, il est important que vos articles arrivent à la rédaction quelques jours avant, le plus tôt possible, cela évite le stress. Merci à tou-tes !



ment l'Organisation mondiale de la santé (OMS), reconnaissent que la non-congruence entre le genre de naissance et le genre vécu ne constitue ni un trouble psychiatrique ni une pathologie. ».

En dehors du mot non-congruence qui est très drôle, cela peut être utile à citer si les parents, chef-fes, CPE, infirmier-ères insistent pour que l'élève trans soit accompagné-e par le-la médecin-e scolaire, ou exigent que les parents l'emmènent voir un-e professionnel-le de santé en dehors de l'établissement. Le fait d'être trans n'est pas une maladie et donc cela ne concerne absolument pas les professionnel-les de santé, ni l'infirmier-ère scolaire d'ailleurs. (A moins, bien sûr, que la personne en

fasse la demande si elle en ressent le besoin, ou si pour d'autres raisons de santé elle nécessite un suivi).

■ **« Cette histoire nécessite une réunion avec les profs principaux et les parents »**

Non. La circulaire rappelle : « Par ailleurs, le droit fondamental au respect de la vie privée énoncé par l'article 9 du Code civil exclut toute révélation de la transidentité d'une personne sans son consentement. » et « Si l'élève fait seul la démarche d'aborder la question de son identité de genre auprès d'un personnel de l'établissement, une communication avec les représentants légaux ne doit se faire

qu'avec l'accord explicite de l'élève. » .

Ces passages sont très utiles à citer si des personnes souhaitent révéler à la famille la transidentité de l'élève, voire en parler à l'équipe pédagogique sans son consentement. Juste avant, la circulaire précise : « Les actes et propos transphobes sont punis par la loi, Cf. articles 225-1 et 132-77 du Code pénal, respectivement relatifs aux discriminations et à la circonstance aggravante des crimes et délits. ». On peut comprendre que révéler la transidentité de l'élève est passible de poursuites pénales.

Enfin, dans cette partie :
« Dans tous les cas, l'établis-

sement scolaire doit être attentif à garantir les conditions d'une transition revendiquée - c'est-à-dire la possibilité d'être et de demeurer identifié et visible comme une personne transgenre - ou d'une transition confidentielle. » il est précisé que quelles que soient les démarches en cours à l'extérieur de l'établissement (administratives, médicales...), l'établissement se doit d'accompagner la transition. Elle introduit le terme de « transition confidentielle », ce qui peut être compris comme le fait de transitionner sans en parler à une partie de son cercle social : les autres élèves, ou la famille...

■ **« Mais et si l'élève n'est pas sûr-e de ce qu'il fait »**

Non. La circulaire précise au départ qu'elle concerne « *des mineurs transgenres ou en questionnement sur leur identité de genre - par simplification de rédaction appelés ci-après le plus souvent « élèves transgenres »* » [...] « *dans le premier ou dans le second degré* », exclusivement dans le cadre scolaire.

Ce qui peut sembler comme une simple phrase d'introduction, a en fait toute son importance: il s'agit de faire attention aux élèves dès le moment où iels se questionnent sur leur genre, et

pas seulement aux élèves déjà en cours de transition ou se considérant déjà trans. Cela peut permettre de rabattre le caquet des personnes qui vont avoir peur de faire des changements tant que « l'élève n'est pas sûr » : l'élève se questionne, bien évidemment qu'il n'est pas sûr, le-a protéger pendant son questionnement, là est toute l'importance. Nous n'avons pas à vérifier si les élèves sont trans ou non : nous devons protéger tous les élèves et leur devons toujours à tous et toutes le respect.

La circulaire annonce également « *Enfin, il est important de considérer que chaque situation est singulière. Les interrogations*



sur son identité de genre de la part de l'élève ne se traduisent pas nécessairement par un parcours de transition. Elles doivent faire l'objet d'une écoute attentive et bienveillante permettant de respecter le libre choix de l'élève en veillant à ne pas créer de situation irréversible qui serait en contradiction avec cette liberté. »

Encore une fois, mention est faite d'élèves qui se questionnent. En revanche, nous pouvons lire ici la crainte que les enfants fassent des choix « irréversibles ». Sans nous étendre sur ce sujet, si cet argument vous est opposé, vous pouvez répondre qu'aucune situation impliquant l'élève nos établissements n'est irréversible : les prénoms et pronoms peuvent se changer à l'infini, les habits portés aussi. Si l'élève décide de suivre un parcours de transition médical ou administratif en dehors de l'établissement, cela relève de sa vie privée et ne les concerne pas.

■ « Changement de prénom possible... Si les deux parents sont d'accord »

Quant au prénom de l'élève, il est spécifié qu'il doit être rectifié, sur tous les documents non officiels (Environnement Numérique de Travail, Pronote (2), communication interne...). Mais il est précisé que cela ne peut être fait sans l'accord des deux représentants légaux. Ce qui est foncièrement grave, lorsqu'on sait que la situation familiale des élèves trans peut être extrêmement difficile. Puis, comme nous avons vu que l'établissement a l'interdiction de divulguer la transidentité des élèves sans son consentement, si la famille n'est

pas au courant, l'élève ne pourra jamais changer son prénom dans l'établissement ?

C'est un cas où il faudra peut-être mobiliser les collègues et les élèves pour faire en sorte que la volonté de l'élève soit respectée. Sinon, il est possible de s'appuyer sur les recommandations du Défenseur des droits de juin 2020 citées dans l'article précédent sorti dans le CS.

■ Trans ou non, tous les élèves peuvent en profiter !

« Il convient également de s'assurer que les règles de vie scolaire, en particulier celles relatives aux tenues vestimentaires, ne font pas l'objet de consignes différenciées selon le genre. Ainsi, les vêtements et accessoires autorisés et interdits le sont pour tous les élèves sans distinction, notamment lorsque ces interdictions sont justifiées par des impératifs de sécurité. Il en va de même pour le port du maquillage et des bijoux - y compris dans les filières professionnelles et durant les périodes de formation en milieu professionnel. »

Plus de jupes tailleurs et de talons obligatoires dans les formations hôtelières ? Droit au crop top pour tous·tes ? Poom poom shorts pour les hommes en été ? Tout est permis !

En conclusion, il est bon de rappeler que l'éducation nationale n'est pas une fin en soi et le but n'est pas d'enfermer des personnes dans un parcours scolaire au sein une institution qui ne reflète pas nos valeurs révolutionnaires et qui a pu, par le passé, ou actuellement, par-

ticiper à la violence d'état. En revanche, il s'agit de rappeler la relation entre le décrochage scolaire, le harcèlement dans l'enfance et l'adolescence, la discrimination au travail et la précarité des personnes trans, population largement plus touchée que bien d'autres.

Il ne s'agit pas non plus de débattre sur les problématiques trans ou la théorie du genre, à la mode dans les médias. Le risque est d'ouvrir aux discours terfs (3) ou aux attaques des politiques qui annoncent vouloir interdire les LGBT à l'école.

Les élèves trans sont une réalité et on ne débat pas de la vie des personnes qui existent et à qui on doit laisser le droit à l'auto-détermination.

Finalement, syndicalistes, il reste une question : quid des personnels trans de l'éducation nationale ? ●

SamLeRoux, STE 93

1. Circulaire consultable ici : <https://www.education.gouv.fr/bo/21/Hebdo36/MENE2128373C.htm>
2. Pronote: logiciel de gestion de vie scolaire créé par la société privée Index Éducation.
3. Terfs: Trans-exclusionary radical feminist, Acronyme désignant les féministes transphobes.

Illustrations : Merci à R.C pour les photographies prises lors du souvenir trans, le 20 novembre 2021.

Queer Education : association née en septembre 2019 proposant un espace d'auto-formation, de politisation et de réflexions critiques autour de la transmission de savoirs dans une perspective queer.

Internet raisonné

De la même manière qu'on éviterait de proposer une excursion au MacDo pour éduquer au goût, et si on initiait les gamins aux rudiments d'une navigation anticapitaliste en passant par d'autres outils ?

On est au XXIème siècle, et Internet est presque partout. Chez soi, dans la rue, dans les transports, dans les files d'attente, dans votre salle du personnel et dans vos WC. Des écrans sont allumés et diffusent les contenus stockés dans des serveurs situés de par le monde.

Naviguer sur le web n'est pas anodin : on y cherche des choses, on y écrit des machins, et ainsi, on communique des données sur soi. Données qui sont relevées, sauvegardées, stockées et exploitées par des entreprises privées qui réalisent du profit en les revendant.

« Mais où est le problème ? » nous demandera notre collègue Pierre-tte, « J'suis honnête j'ai rien à cacher. »

Pour répondre, on peut arguer que ça devient un problème quand ces données captées et agrégées nous transforment en public cible pour de la publicité non désirée, ou peuvent avoir un effet sur le coût de l'assurance ou la capacité à emprunter de l'argent. Là, peut-être que votre banquier (si vous avez une banque) n'a pas besoin de savoir ce que vous consommez, mais entre la vérité que vous tenterez de faire entendre à votre interlocuteur-trice (si vous en avez un-e humain-e) et celle que produira votre profil virtuel tiré de toutes vos recherches en ligne, c'est cette dernière qui l'emportera. Et vous pourrez amèrement regretter d'avoir tapé si souvent sur google « restau livraison » ou « forum doctissimo ».

De nombreux reportages attestent de ces pratiques. Et toi lecteur-trice, tu le sais.

Mais qu'en est-il des élèves, qui ne liront pas cet article, et vont quand même recourir à leurs écrans d'ordiphone, tout comme toi, qui, même en ayant lu l'article, sera quand même



sur ton ordiphone pour occuper tes journées ? Rien à cirer du taux de solvabilité ou de l'état de santé, encore que. Mais la publicité et sa capacité de manipulation restent un réel problème, tant est malléable l'esprit aux premiers âges de sa formation. Le travail d'enseignant-e n'implique-t-il pas de sensibiliser aux risques ? D'ouvrir la discussion critique ? Partons du principe que oui, et si oui, comment appliquer cela aux outils du quotidien connecté, de façon accessible et rapide ?

Si on choisit d'utiliser internet, et de faire utiliser internet aux élèves, quelques précautions peuvent s'imposer. De la même manière qu'on éviterait de proposer une excursion au MacDo pour éduquer au goût, on peut initier les élèves aux rudiments d'une navigation anticapitaliste en passant par d'autres outils.

Différents sites militants, s'appuyant sur les travaux des partisan-es de l'internet libre, ont établi des « guides d'autodéfense numérique »

(voir. Encart) permettant d'user d'internet dans des conditions décentes et au minimum sans être indisposé-e par les publicités, sans être tracé-e, vendu-e, piraté-e. Bref, sans se faire manger ses données personnelles.

■ Réflexions de prof-fes re- lous à destination d'élèves et autres jeunes et moins jeunes utilisateur-trices d'ordiphones

Pour démarrer avec les élèves, une approche peut consister à expliciter, en comparant, une page vérolée de publicités à laquelle on accède via internet explorer, safari ou chrome avec une page ouverte via firefox, navigateur qu'on peut renforcer avec le programme ublock origin qui efface les publicités de l'écran, y compris de la difficilement contournable plateforme youtube.

On peut aussi évoquer le rôle des traceurs, en montrant aux élèves comment et pourquoi la navigation est pistée, et sert ensuite aux opérateurs publicitaires à expédier sur



l'adresse ip de leur téléphone tout un tas de saletés qui vont leur coûter du temps. D'où l'intérêt d'installer un bloqueur de traceurs comme privacy badger, ainsi qu'un programme de chiffage du web comme https everywhere. Tous ces programmes sont installables simplement et gratuitement sur n'importe quel navigateur web. Même succinct, initier les élèves au paramétrage des outils informatiques a aujourd'hui une

fonction tout aussi importante que l'apprentissage des méthodes de recherche d'information. Au monstre google qui référence tout ce qui se fait sur le web en privilégiant les sites qui ont payé leur référencement le plus cher (soit directement, soit indirectement en se payant les services d'usines à clic), on peut préférer le moteur de recherche duckduckgo. Rien de radical à tout cela, mais quelques principes clai-

rement énoncés pour se distinguer dans le marché concurrentiel de la recherche en ligne : la protection de la vie privée.

Et s'il n'est pas garanti que tous-tes les élèves appliquent ces conseils pour une navigation plus efficace et plus safe, la présentation de ces outils peut ouvrir au moins une discussion sur ce monde qui double désormais nos existences : le cyberspace, et notamment la forme de poubelle ultra-capitaliste qu'il a pris. Ne pas se laisser absorber par les mirages qu'il génère, par son organisation de plus en plus contrainte, résister à l'illusion de facilité qu'il offre.

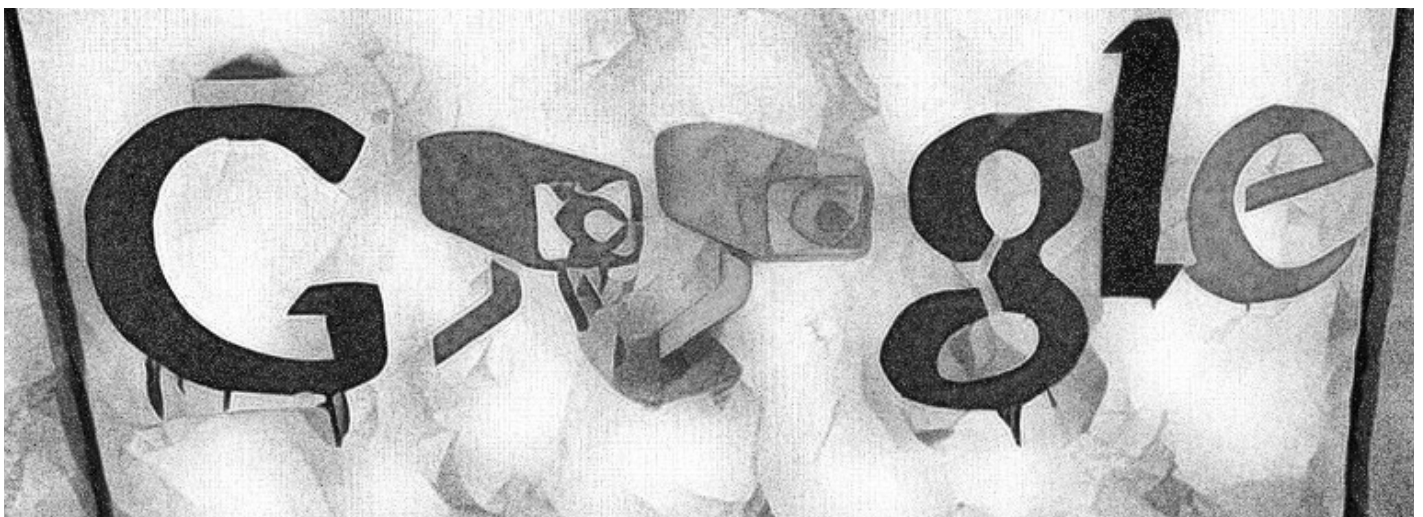
Et porter l'idée qu'éteindre la machine reste le meilleur moyen de s'offrir un fugace instant de liberté, permettant de s'écouter soi et d'aller à la rencontre des autres, en vrai. ●

Rmn STE 93

Liens utiles :

<https://guide.boum.org/>

https://www.laquadrature.net/donnees_perso/
<https://parisabc.noblogs.org/post/2020/01/30/reflexions-sur-lautodéfense-numérique/>



La langue des maîtres, sauce manager Vol.1

Premier article d'une série consacrée aux mots des managers publics dans l'Éducation Nationale.

Fin septembre 2021. Département numéro 93. Une énième JDM (journée de mobilisation) dans les pattes, une délégation de travailleur-ses de l'éducation se retrouve devant l'entrée d'un des bâtiments du conseil départemental. Ils ont été mandaté-es par l'AG des personnels de leur collège pour rencontrer des élus et fonctionnaires du département. L'objet : leur collège est surpeuplé, les problèmes qui en découlent sont irrésolvables à moyens constants, il faut donc que le département entende ça et mette la main au larfeuille pour engager un plan de construction d'un nouveau collège dans la commune.

Sur quoi repose l'argumentaire de ces prof-fes qui prennent de leur temps libre pour passer une heure

et demie à se faire servir du discours technique et des graphiques dans un environnement feutré ?

Des chiffres, d'abord et avant tout, car c'est ça qui est considéré comme sérieux. Donc on parle du nombre d'élèves présents (plus de 620) alors que le « incendie » est fixé par les pompiers à 600. Du nombre de divisions (une classe = une division), en l'occurrence 29, quand le bâtiment est prévu pour en accueillir 26.

Les chiffres suffisent. Et devraient suffire. Et pourtant non. Car entre-temps, le « seuil de sécurité » s'est fait renommer en « repère de gestion » par les hiérarques de l'EN.

Et les mots ont leur petit sens, qui peuvent transformer une situation dégueulasse (un collège surpeuplé

et sous-doté en moyens) en situation « à gérer ». Et si la situation est « à gérer », alors on va trouver des « leviers » qui permettent « d'optimiser » les moyens disponibles. Et plus question d'en exiger plus, des moyens. La délégation de prof-fes repart. Les quelques syndiqué-es ne sont pas surpris-es. Les autres ont appris. Appris quoi ?

Que mentir de façon détendue et persuasive, les chef-fes savent faire. Et tordre le coup à la langue pour qu'elle dissimule ce qu'on aime pas, c'est pas nouveau.

Dans l'EN, la novlangue managériale s'inspire de toute l'idéologie libérale appliquée au travail produite par les sciences du management et de la gestion depuis leur développement dans les années 30.

■ « Quelles compétences avez-vous ? »

Parmi les étapes notables, celle mise en place par les cabinets de ministres plutôt « business friendly », Fillon et Robien entre 2004 et 2006 : l'introduction du « socle commun de compétences » dans le système scolaire vise à faire de l'école le lieu de validation de compétences toutes prêtes conçues pour faciliter le taff des recruteur-ses. Les compétences ont ainsi envahi les discours pédagogiques, et leur acquisition (par l'apposition d'une gommette verte) donne par exemple des points au diplôme national du brevet. Elles sont exigibles par les directions pour justifier de n'importe quelle sortie, visite ou programme éducatif avec des élèves, et vont peser sur la fameuse orientation, censée être construite sur le choix libre de l'élève. Sur le pa-



"COMME VOUS VOYEZ, QUAND CETTE LIGNE MONTE, VOUS AVEZ PLUS D'ARGENT..."

pier, c'est flippant, dans la vraie vie, c'est fendard. Prenons le domaine de compétence 3 « Formation de la personne et du citoyen » qui établit, via les gommettes, le niveau « d'apprentissage de la vie en société, de l'action collective et de la citoyenneté ». Au quotidien, l'écrasante majorité des élèves ne connaîtront de tout cela que leurs élections de délégués et quelques cours sur la république et ses valeurs. Car à 3h d'HistoireGéo en moyenne par semaine au collège, même si un-e prof-fe voulait enseigner le wokislamo-gauchisme prolétarien, comme le craignent Blanquer et les adhérent-es de sa nouvelle startup réac (1), iel aurait difficilement le temps de dépasser la première lettre. Alors bon, y a la gommette verte qui cache la forêt.

Pourquoi faire ? Les compétences permettent d'embrumer. Ce n'est pas une compétence, au sens de savoir-faire, qui est obtenue via l'Education National (EN), c'est un label de compétence, certifié EN. Comme dans les écoles privées : qu'importe le contenu de l'enseignement, qu'importent les savoirs, puis qu'il y a le label. Sauf que le registre de ces compétences, consultables sur internet, est à la fois trop vaste et trop précis pour servir un hypothétique « choix libre ». Il ne sert qu'à faciliter le passage gluant vers le salariat, horizon radieux vers lequel tendrait chaque élève de l'EN.

Ainsi, malgré sa résonance pratico-pratique, la compétence version EN est une abstraction illisible, qui

masque, mal, l'orientation des objectifs assignés aux enseignements par les ministères qui se succèdent ces dernières années : fournir au capitalisme sa main d'œuvre. Une main d'œuvre fragile, plus facilement corvéable car incertaine de ce qu'elle a appris. ●

Rmn, STE 93

1. Le Laboratoire de la République que ça s'appelle, le Lab' pour faire jeune (même si on coupe plus les mots comme ça depuis les années 80). Pour les amateur-ices de naphtaline et d'extrême-droite complexée.



"LE PROGRAMME COMPREND UNE FORMATION D'AUTOPROTECTION INCENDIE POUR LES ÉLÈVES NON-COMPRIS DANS LE SEUIL DE SECURITÉ"

Un vaccin anti-patron ?

Non vacciné·es privé·es de travail, quels recours...

Refus de se faire vacciner ou refus de présenter son passe sanitaire, même sanction. Les suspensions de contrat de travail et de rémunération sont contestées devant des juridictions. En référé-suspension au tribunal administratif pour les fonctionnaires, en référé simple aux prud'hommes pour les salarié·es de droit privé. Succès mitigé pour l'instant.

En cas de non-vaccination et refus de tests PCR, l'employeur a obligation de proposer de poser des jours de congés ou de repos, en attendant la fin de la crise sanitaire. En cas de refus, l'employeur doit notifier la suspension du contrat sans rémunération puis, trois jours non travaillés après, convoquer le ou la salarié·e à un entretien pour évoquer une régularisation en envisageant une nouvelle affectation, temporaire, sur un autre poste sans contact avec le public. Si ce n'est pas possible, le contrat de travail reste suspendu sans paie. L'entretien n'a pas de cadre formel mais il est suggéré aux patrons de le signifier par « tout moyen conférant date certaine » à cette convocation et en établissant un compte rendu écrit de l'entretien et des décisions prises. Matériellement, le ministère du travail n'a rien cadré, conseillant l'entretien en présentiel dans un lieu non soumis à l'obligation de passe, voire à distance en visio, écartant juste le texto, la messagerie instantanée ou le téléphone, mais ce n'est qu'une recommandation sans contrainte. Par ailleurs, la suspension du contrat de travail n'est pas considérée comme travail effectif et ne génère donc ni congé payé ni droit légal ou conventionnel.

Qu'un·e salarié·e refuse de présenter son passe sanitaire ne peut subir la suspension de son contrat de travail que s'il opère dans des locaux

Le privé peut priver de boulot

Contrat de travail et salaire suspendus mais pas licenciement: le projet de loi qui avait prévu la possibilité de licencier pour non-vaccination l'a finalement écarté comme mesure systématique, mais pas interdit. On peut donc potentiellement se faire virer si l'absence prolongée du ou de la salarié·e désorganise l'entreprise et qu'il faudrait un remplacement définitif. Et pour les CDD (majoritaires dans la restauration notamment), rien n'est dit.

pour lesquels le passe est exigé. Et seulement au prorata du temps de travail qui aurait dû s'effectuer dans ces lieux si le boulot alterne des lieux soumis ou non au passe

Devant les prud'hommes les avocats ont plaidé : contrat de travail suspendu et salaire non versé (c'est de fait une sanction) sans demander l'avis du ou de la salarié, contrairement aux procédures contradictoire d'entretien préalable à une sanction prévues au code du travail. Parfois les plaidoiries ont retenu le défaut de solutions alternatives, prise de repos, télétravail, pose de congés. Les défenseurs des patrons plaident le respect de la loi n°2021-1040 du 5 août 2021 imposant la vaccination aux salarié·es des ERP établissements recevant du public (sport, loisirs, culture), bars et restos (sauf cuisine sans contact avec la clientèle), hostos, transports publics longue distance.

Des tribunaux administratifs ont aussi été saisis par des soignant·es de la fonction publique de santé. Les rejets sont dominants, mais certain·es ont eu gain de cause. Quant à la légalité de ces suspensions, elle n'a pas encore été jugée. A Versailles, Besançon, Stras-

bourg, des soignant·es ont été débouté·es. A Rennes, deux des quatre soignant·es de l'hosto de Lannion, suspendu·es lors de leur congé maladie, ont provisoirement gagné en référé suspension devant tribunal administratif. Salaire rétabli. Ce n'est pas une jurisprudence, puisqu'il faudrait les deux étapes suivantes, cour d'appel, conseil d'État. ●

Nico, Interco Nantes

La lutte de bibliothécaires, la suite au prochain numéro

Le conflit dans les bibliothèques pour un véritable service public, sans exclusion d'un quelconque public, que nous avons relaté dans les deux derniers numéros à travers la lutte grenobloise, est toujours d'actualité. De fortes avancées ont eu lieu. Du bien, du moins bien et de nombreuses réflexions. Tout cela exige beaucoup d'engagement, de temps, d'énergie, ce qui nous empêche ici de vous proposer un troisième article. Nous vous donnons rendez-vous dans le prochain numéro !



Kanaky Et maintenant ?

Nous retranscrivons sur ces pages le communiqué du Collectif Solidarité Kanaky.

Le troisième referendum prévu par les Accords de Nouméa s'est tenu ce 12 décembre. Tout le monde savait depuis des semaines que la population Kanak, la première concernée, n'y participerait pas. C'est ce qui s'est passé : globalement, le taux de participation a chuté de moitié, passant de 85,69% à 43,9% ; dans la province des Îles, il est de 4,5%, dans celle du Nord de 16,6%. Dans ces conditions, les 96,5% de Non à l'indépendance n'ont guère de sens. Cela n'a pas empêché Macron, dans son discours d'après referendum, de présenter cela comme le « choix de la population de Nouvelle-Calédonie » !

L'Etat colonial français a renié sa parole : le Premier ministre E. Philippe s'était engagé sur une organisation vers septembre 2022.

L'Etat colonial français a méprisé les forces associatives, syndicales, politiques et

coutumières Kanak qui, depuis des semaines, avaient signalé qu'il n'était pas possible de tenir ce referendum dans des conditions normales. Le peuple Kanak est en période de deuil suite aux nombreux décès dus au Covid et les conditions sanitaires ne permettaient pas l'organisation d'une campagne électorale.

L'Etat colonial français soutient les partisans de la Kanaky française qui veulent tirer un trait sur les Accords Matignon-Oudinot et de Nouméa. De fait, il provoque le peuple Kanak et va à l'encontre des processus de paix et de décolonisation qui sont liés. Dans son discours d'après referendum, Macron a confirmé

Le Collectif Solidarité Kanaky, agit en France, au sein de l'Etat colonial. Nous ne parlons pas et ne décidons pas à la place du peuple Kanak. Nous faisons connaître la réalité coloniale, les combats

menés en Kanaky et organisons la solidarité internationale. La Lettre ouverte du peuple Kanak au peuple de France, cosignée par le Front de Libération National Kanak et Socialiste (FLNKS), le Comité Stratégique indépendantiste de non-participation (CSINP), le groupe UC-FLNKS et Nationalistes, le groupe, l'Union Nationale pour l'indépendance (UNI), le Parti travailliste (PT), la Dynamique Unitaire Sud (DUS), la Dynamique Autochtone (DA), les Nationalistes, le Sénat coutumier, l'Union Syndicale des Travailleurs Kanak Exploités (USTKE), est un document particulièrement éclairant.

En maintenant le referendum alors que le contexte ne le permettait pas, l'Etat colonial français n'a rien réglé. Le droit à l'autodétermination du peuple Kanak, colonisé depuis 168 ans, demeure ! ●

*Collectif Solidarité Kanaky
contact@solidaritekanaky.fr*

Nous nous rassemblons au sein du collectif Solidarité Kanaky afin d'appuyer les luttes du peuple kanak ; notamment, les mouvements associatifs, syndicaux ou politiques qui agissent pour le droit à l'autodétermination des Kanak, pour l'indépendance de Kanaky. Nous combattons le colonialisme. Notre objectif est de faire connaître et comprendre la situation coloniale qui est celle de Kanaky, d'informer sur les luttes menées sur place, de soutenir les mouvements indépendantistes locaux. Cette action s'inscrit dans un cadre internationaliste et anticolonialiste global.

----- Organisations membres du Collectif Solidarité Kanaky -----

Mouvement des Jeunes Kanak en France, Union Syndicale des Travailleurs Kanak et des Exploités (en France), Union syndicale Solidaires, Confédération Nationale du Travail, Syndicatu di i Travagliadori Corsi, Ensemble !, Nouveau Parti Anticapitaliste, Parti des Indigènes de la République, Parti Communiste des Ouvriers de France, Pour une Ecologie Populaire et Sociale, Union Communiste Libertaire, Ni guerre ni Etat de guerre, Association Survie, Fédération des Associations de Solidarité avec Tou-te-s les Immigré-e-s, Front Uni des Immigrations et des Quartiers Populaires, Union Pacifiste.





Grèce

Manifestations géantes en Grèce contre les violences policières!

Les rues de Grèce ont tremblé ce 6 décembre dernier. Des dizaines de milliers de manifestant-es ont envahi l'espace public à Athènes, à Thessalonique et dans d'autres villes hellènes. 11 000 manifestant-es en rangs serrés à Athènes, ont défilé avec dynamisme en scandant "l'Etat assassine!", "Non à la répression policière!"

Cela fait maintenant 13 ans que des manifestations sont organisées contre les violences policières en Grèce. Ces manifestations contestataires visent à réclamer justice pour les victimes de violences policières tristement courantes dans ce pays. En effet, le 6 décembre 2009, Alexandros Grigoropoulos, 15 ans, avait été tué par balles par un policier dans le quartier d'Exarchia. Le flic

a été reconnu coupable d'homicide volontaire et a été condamné à la prison à vie. Mais celui-ci a été libéré en 2019...

Cette affaire avait ému tout particulièrement la société grecque et de nombreuses manifestations avaient été organisées suite à ce meurtre d'un adolescent.

Aujourd'hui en 2021, le débat sur les violences policières fait à nouveau rage en Grèce et le gouvernement réactionnaire de Kyriakos Mitsotakis a clairement déclaré la guerre à la gauche et aux mouvements sociaux grecs. Il a notamment fait campagne sur la sécurité et a depuis deux ans renforcé les forces de l'ordre du pays.

En mars 2021, une vidéo montrant

trois policiers frappant un jeune d'Athènes, lors d'un contrôle lié à la pandémie de Covid 19 avait choqué le pays à travers les réseaux sociaux.

En cette fin d'année 2021, les camarades grecs ont surpris tout le monde par l'ampleur de leur mobilisation. Les manifestations se sont déroulées toute la journée sous forte pression policière (voltigeurs, police anti-émeute, flics en civils,...).

Mais les manifestant·es étaient eux aussi organisés avec des banderoles, quelques casques...

A l'appel de mouvements anarchistes et de la gauche anticapitaliste les manifestations se sont poursuivies la nuit à Athènes et à Thessalonique avec quelques affrontements marqués avec les forces de police.●

G.T Europe





Andalousie

Mouvement en cours chez les métallos!

Des grèves et des manifestations massives et virulentes ont émaillé la région d'Andalousie en novembre dernier. En cette fin d'année 2021, le secteur de la métallurgie de la région de Cadix et de Séville est entré en grève soutenu

par une part importante des autres travailleur·ses des autres secteurs.

Le mouvement a surpris par le soutien qu'il a soulevé. Dans cette région très touchée par le chômage (26% des jeunes de cette région sont sans emploi), le mouvement de grève a eu un écho phénoménal. 95% des ouvriers métallurgistes étaient grévistes et manifestant·es. Dans cette région, près de 30 000 personnes, réparties sur 6 000 usines, sont ouvrier·ères dans la métallurgie. La presse capitaliste décrit cette région du Sud comme le dernier bastion ouvrier du continent...

De nombreuses images ont circulé sur les réseaux sociaux montrant la détermination des grévistes et les affrontements avec les forces de police de l'Etat Espagnol.

Les centrales syndicales locales ont participé à ce mouvement comme la C.G.T d'Andalousie. Mais les centrales majoritaires CSCO (Confédération syndicale des commissions ouvrières), et U.G.T (Union Générale des travailleurs) ont fini par signer des accords avec la direction des usines le 24 novembre.



La section C.G.T métallurgie de Gibraltar, ainsi que toutes celles d'Andalousie, appellent à continuer la grève illimitée. Elles dénoncent les négociations, menées par les délégués syndicaux des centrales dites majoritaires et la direction. Les syndicats CSCO et UGT revendiquent une victoire avec un accord qui stipule une augmentation pathétique des salaires de 2% seulement en trois ans... Le tout sous l'habituel chantage aux licenciements, délocalisations et

fermetures... Menaces qui là-bas comme ailleurs, pèsent lourds avec toute une activité autour de ces emplois. Par exemple, les lycées, et écoles professionnelles de la région fabriquent 6 000 nouveaux ouvrier·ères chaque année. Ils-elles sont directement menacé·es cette fois-ci de rester sur le carreau. Même si ce système industriel et d'exploitation salariale reste à déconstruire, l'urgence pour ces gens est de défendre leurs droits et leur dignité face au travail.

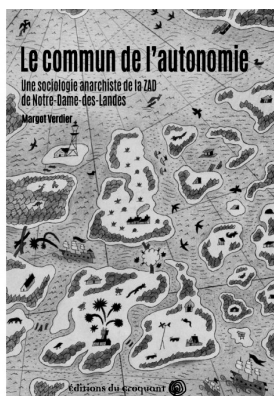
Les syndicats C.G.T et CNT de la région d'Andalousie, restent donc mobilisés et en grève pour dénoncer les magouilles du patronat et des grosses centrales syndicales traîtresses et obtenir des accords pérennes qui sécurisent le secteur et toute la région.●

G.T Europe

Crédits photos : C.G.T ANDALOUSIE



Commun commune



Le commun de l'autonomie,
Margot Verdier, Ed. du Croquant,
205p, 13€

Sous titré « Une sociologie anarchiste de la Zad de ND des Landes », ce petit bouquin passionnant s'attache surtout à la période juste après l'opération César en 2012, quand la flicaille a échoué à évacuer la zone occupée du bocage mais va maintenir une occupation militaire, checkpoints et contrôles. Ce texte aborde notamment la question de prise de pouvoir par une frange plus éduquée, pratiquant la stratégie permanente de la « composition », et des recompositions tactiques, structurée autour d'un groupe « appeliste » particulièrement présent, très efficace, souvent manipulateur. Un groupe hyper actif qui pourrait plus relever d'un communisme sans son versant anti-autoritaire. Dans la lignée de Tiqqun, et du Comité invisible, ses partisan-es sont pointé-es par un texte de juillet 2013 circulant alors sur la Zad et autour, dénonçant le « mépris de classe » à l'œuvre. La dénonciation de cette « élite » dominante non dite évoque la violence infligée par ces expert-es en rhétorique, maîtrisant les réseaux militants, les codes et le langage écrasant des assemblées plénières. Cette maîtrise écarte ceux qui sont désigné-es comme les « arraché-es », ayant un fonds commun anti-autoritaire, venant de milieux populaires et de la culture de la rue. Les stéréotypes en font des alcooliques, fainéant-es, pas fiables, incapables de s'organiser. Ce dénigrement nie leurs modes d'organisation plus souples, plus spon-tanés, discussions plus informelles

mais tout aussi fondées politiquement, partant des lieux de vie dans le périmètre zadiste, cabanes ou maisons, à plus petite échelle que les grandes AG... Ils et elles vivent souvent autour de la route des chicanes et dans la « zone non motorisée ». Anti techno, antisépécistes, ils et elles sont plutôt favorables à un réensauvagement de cette enclave dans la zad, et pas branché-es par les projets agricoles mis en avant pour donner l'iamge d'une zad respectable. Ces projets d'élevage et de culture, qui retiennent la valeur travail comme facteur de légitimité, se retrouveront objet de négociation avec l'État et les instances agricoles pour se maintenir sur place après l'abandon de l'aéroport. Cette étape amère de normalisation s'est faite au détriment de ceux qui n'ont pas cette stratégie, ce niveau d'étude, ce capital symbolique, ce relatif confort des ressources matérielles... La question de la démocratie est aussi mise en doute, la définition d'un gouvernement par le peuple posant deux problèmes : veut-on vraiment être gouverné, et ce peuple unitaire, voire identitaire, existe-t-il sans gommer toutes différences internes ?

Le livre aborde aussi les tentatives de justice interne dans cette aire rebelle, sans flics ni juges, testant la mise à l'épreuve avant le bannissement, l'arbitrage par des habitant-es venant des divers lieux et groupe sur le terrain, changeant à chaque fois qu'est sollicité ce « cycle des douze ». Des formules s'inspirant de pratiques zapatistes. Cette plongée datée dans le foisonnement de la politique de la zad de ND des Landes ouvre plein de réflexions, et y associe des penseurs anarchistes arpentant les grandeurs, écueils et dérives de l'autogestion pratico-pratique, et de l'autonomie qui ne soit pas une sécession ou un îlot autarcique mais bien un archipel riches de plein d'interconnections. Complexe, pas reproductible à l'identique, mais passionnant. ●

Nico, interco Nantes

Vous trouverez sur le site Internet www.cnt-f.org, toutes les coordonnées pour contacter un syndicat par branche ou par section géographique. Voici les adresses par région.

Bureau confédéral
6, rue d'Arnal 30900 Nîmes
06 52 17 93 54
mél : cnt@cnt-f.org

1 Alsace

Union régionale CNT c/o
Lucha y Fiesta
BP 30017 67027
STRASBOURG CEDEX 1
09 52 91 12 14 alsace@
cnt-f.org

2 Aquitaine

Syndicats Gironde 36, rue
Sanche-de-Pomiers, 33000
Bordeaux
06 95 52 69 71
ul33@cnt-f.org
Syndicats régionaux PTT
Aquitaine, BP 80099, 33704
Mérignac

Culture Aquitaine 36,
rue Sanche-de-pomiers,
33000 Bordeaux

3 Auvergne

Union locale CNT
Salle Poly, place Poly,
63100 Clermont-Ferrand

4 Bourgogne Franche Comté

Syndicat intercorporatif de
Saône-et-Loire
et de la Nièvre
19 rue du pavé
71290 Cuisery,
CNT 21

6b rue Musette
21000 Dijon
http://www.cnt-f.org/_cnt-interco-21_.html
06 01 22 17 94

5 Bretagne et Pays de la Loire

Union régionale CNT
BP 30423, 35004 Rennes
CEDEX
06 34 98 30 72
bretagne@cnt-f.org

6 Centre

CNT Centre
13 rue Pierre Fournier
41600 Lamotte-Beuvron
cnt-centre@cnt-f.org

7 Champagne-Ardennes

Syndicats CNT Marne
BP 90009,
51201 Épernay CEDEX

8 Franche-Comté

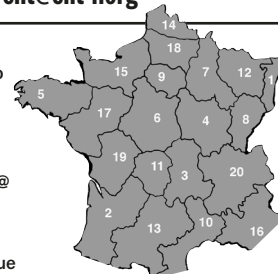
Syndicats
CNT Doubs
c/o CESL, BP 121, 25014
Besançon CEDEX cnt-doubs@cnt-f.org

CNT Jura

Sur la Roche
39370 Les Bouchoux

9 Île-de-France

Union régionale CNT
33, rue des Vignoles, 75020
Paris 01 43 72 95 34
br.op@cnt-f.org



10 Languedoc Roussillon

Union régionale CNT
6 rue d'Arnal 30000
Nîmes
ur.lr@cnt-f.org

11 Limousin

Union locale Limou-sin
6, rue de Gorre,
87000 Limoges,
cnt87@cnt-f.org

12 Lorraine

Union régionale CNT
ur.lorraine@cnt-f.org
UD CNT Moselle

5, place des Charrons,
57000 Metz
ud57@cnt-f.org

13 Midi-Pyrénées

33, rue Antoine Puget,
31200 TOULOUSE
07 81 10 63 66

14 Nord-pas-de-Calais

Union régionale CNT 32,
rue d'Arras, 59000 Lille
03 20 56 96 10
ur59-62@cnt-f.org

15 Manche

Syndicat CNT Manche
cntmanche@cnt-f.org
facebook.com/cnmanche

16 PACA

CNT-STICS 13 c/o 1000
bâbords 61, rue Consolat
13001 Marseille

17 Pays la Loire

voir Bretagne

18 Picardie

Voir avec Nord-pas-de-Calais

19 Poitou-Charentes

Union régionale CNT
20, rue Blaise-Pascal,
86000 Poitiers
05 49 88 34 08

20 Rhône-Alpes

Union régionale CNT
44, rue Burdeau
69001 Lyon

Mujeres libres : une fédé qui fait débat

Suite à la parution en mars 2020 d'un article retraçant l'histoire des Mujeres libres, le débat continue.



Affiche Mujeres Libres ici

Marina Ginestà figure sur cette affiche présentant un documentaire de 61 minutes, « Indomables. Une historia de Mujeres libres » (Indomptables, une histoire des Femmes libres) réalisé en 2011 par Zerikusia, co produit avec la CGT Euzkadi et le soutien de la CNT espagnole, film qu'on retrouve intégralement, en VO sur le net :

www.youtube.com/watch?v=Y-C4sBnceBNE

La volonté de répondre dans l'instant aux injonctions médiatiques, l'acceptation irréflechie de l'agenda des pouvoirs et l'instrumentalisation du passé au service des intérêts d'aujourd'hui constituent la vraie menace virale de notre temps. Dans le numéro 452 du Combat syndicaliste de mars 2020, la traduction de l'éditorial du premier numéro de Mujeres Libres (mai 1936) est précédée d'un court chapeau de neuf lignes où il est dit : « Mujeres libres, fédération nationale au sein de la CNT

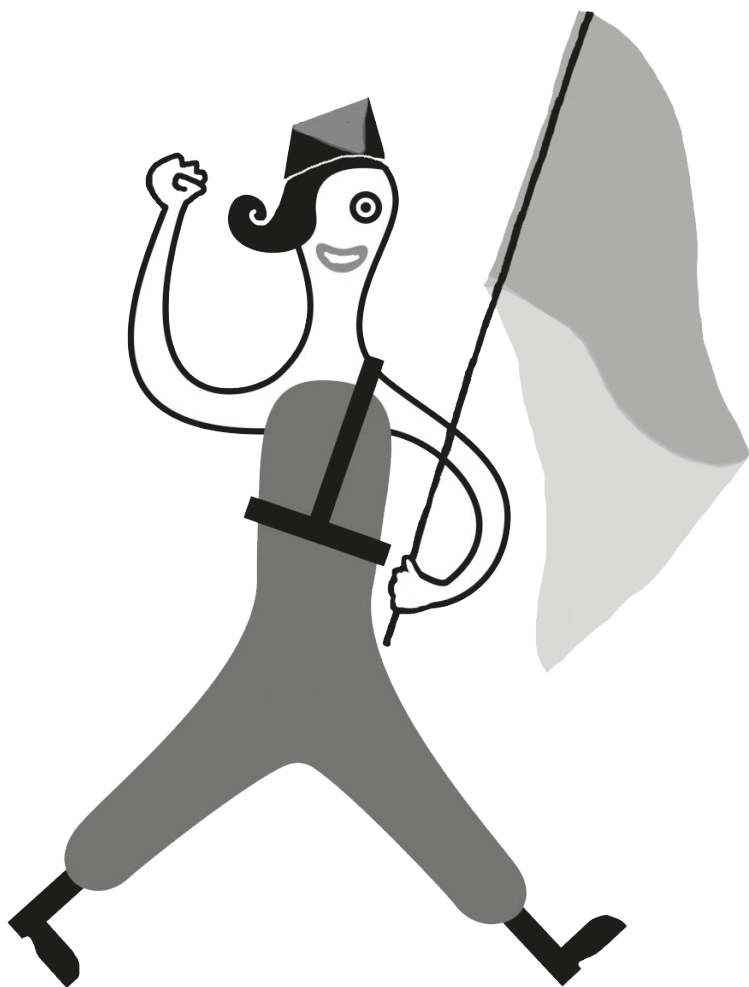
». L'affirmation est non seulement erronée quant à la réalité de la CNT en Espagne en 1936 mais elle occulte une des facettes essentielles du combat de Mujeres Libres. Passons vite sur les « fédérations » dans la CNT : elles ont été créées tardivement, au congrès de 1931, à l'issue d'un vigoureux débat interne, aux riches dérivations théoriques et stratégiques (voir les interventions de Julio Roig, José Alberola et Juan Peiró, rapportées par José Peirats). Comme la CNT est un syndicat, ce sont des Fédérations « de métier » ou « d'industrie ». L'idée de « fédération nationale au sein de la CNT » à propos de Mujeres Libres donne une image trompeuse des problèmes organisationnels auxquels a été confronté le mouvement libertaire espagnol en 1936, tout autant que des conséquences générées par des « solutions » établies dans l'urgence. En 1936, la CNT (créée en 1910) est au cœur d'un dispositif qu'on appelle

Movimiento libertario et qui comprend aussi la Fédération anarchiste ibérique (créée en 1927) et la Fédération ibérique des jeunesses libertaires (créée en 1932). Ce sont des organisations autonomes qui établissent entre elles des liens (ce que Diego Abad de Santillán, sur le modèle argentin, appellera trabazón). Comme dans toute entreprise collective, leur coexistence sera quelquefois chaotique, en reflet des clivages stratégiques.

■ Quatrième pilier

Le groupement (agrupación) Mujeres libres naît en même temps que la revue éponyme Mujeres libres en avril-mai 1936, à l'initiative du groupe Mujeres libres de Madrid et du Groupement culturel féminin de Barcelone. Son rapide développement entraîne sa structure fédérale : locale, régionale, nationale. Va alors se poser





le problème de la définition de Mujeres libres comme quatrième pilier du Movimiento libertario, aux côtés de la CNT, de la FAI et de la FIJL. Si le débat sera effectivement engagé au plénum d'octobre 1938 étendu à l'ensemble du Movimiento libertario, à un moment où tout s'effondre, aucune réponse satisfaisante ne sera apportée (Peirats parle d'un projet de référendum qui ne pourra pas se tenir).

■ Affiches à quatre sigles

D'ailleurs, s'il y a bien quelques affiches où figurent ensemble les quatre sigles, elles sont très rares. Un article synthétique mis en ligne en 2018 par Femmes Libres de Saint-Etienne (www.cnt-f.org/ulnantes/spip.php?article199) fait le point sur cette période et montre combien la nécessaire autonomie de Mujeres Libres ne pouvait s'accorder avec l'étonnante proposition d'inclusion que, semble-t-il, a fait le secrétaire de

la CNT Mariano Vázquez à Mercedes Comaposada et Lucía Sánchez Saornil, deux des figures les plus connues du mouvement. Cette autonomie a singularisé Mujeres libres : les partis de gauche (PSOE, PCE, POUM, etc.) s'étaient déjà dotés d'organisations féminines « satellites ». L'histoire

les a oubliées. L'autre argument en faveur de l'autonomie, c'est naturellement que le champ d'action de Mujeres libres était bien plus large que le seul espace libertaire, aussi étendu ait-il été à l'époque : leur engagement pour ce qu'elles appellent « humanisme intégral » interpelle toute la société – et donc aussi les hommes avec lesquels elles militent par ailleurs « dans des organisations syndicales ou politiques » (Mujeres libres n°13). L'audience considérable conquise par Mujeres libres au sein des organisations libertaires et de leurs publications – ses 20 000 membres doivent être mis en regard des 120 000 de la FIJL et du million et demi de la CNT – montre combien le terrain était favorable, alors même qu'y subsistaient, de toute évidence, des comportements marqués de machisme et de masculinité toxique.

■ La photo arrangée

En janvier 2020, dans le n° 450 du Combat syndicaliste, un autre article « Femmes Libres » était illustré par un montage photographique avec la très souriante Marina Ginestà





(1919-2014). Œuvre du photographe communiste Hans Gutmann [Juan Guzmán], l'image a été prise sur la terrasse de l'hôtel Colón, le 21 juillet 1936, semble-t-il. L'hôtel Colón sera le siège du Partit socialista unificat de Catalunya (stalinien), créé le 23 juillet 1936 à Barcelone (alors que les fascistes y sont déjà vaincus). Le fusil, on le lui a mis à l'épaule et on le lui a repris après la photo (c'est elle-même qui le racontera, des années plus tard) car, en dépit de cet affichage publicitaire, la politique du PSUC et du PCE sera foncièrement hostile aux milices : les staliens voudront les militariser et y

parviendront, avec des méthodes bien connues. Qu'il suffise de rappeler l'arrestation de la milicienne du POUM (qui militera aussi à Mujeres libres) Mika Etchebéhère, qui ne devra la vie qu'à l'intervention contondante du libertaire Cipriano Mera, alors commandant de la 14e division républicaine... Lorsque la photographie est prise, la très jeune (17 ans) Marina Ginestà est membre des Jeunesses socialistes unifiées de Catalogne (résultat de l'OPA réalisée par les communistes staliens sur les Jeunesses socialistes) et traductrice de l'envoyé spécial de l'agence Tass en Espagne (et peut-être de Staline

en personne), Mikhaïl Koltsov, qui va interviewer Durruti, sera mêlé aux massacres de Paracuellos et finalement liquidé à Moscou en 1940. Plus tard, Marina Ginestà se rendra compte des dures réalités que couvriraient les rhétoriques staliniennes. Instruite par la lecture d'Orwell, dit-on, elle s'est rapprochée des positions du POUM et de la CNT, au point d'écrire, en 1977, *Otros vendrán*, une évocation des luttes ouvrières dans la Barcelone des années 20. Même si elle est valide pour une représentation lyrique de la révolution – les éditions Agone l'ont prise en couverture du *Bolloten** –, il est pour le moins paradoxal que cette image « iconique » – un terme qui ne semble déranger personne – ait été reprise en image « Femmes libres » alors que, justement, on pourrait en faire une illustration de l'instrumentalisation politicienne des femmes et de leur corps. ●

AM, *Etpics* 94

* La guerre d'Espagne, Révolution et contre-révolution (1934-1939), de Burnett Bolloten, ed. Agone, 2014. ●

Fédé ou pas fédé ?

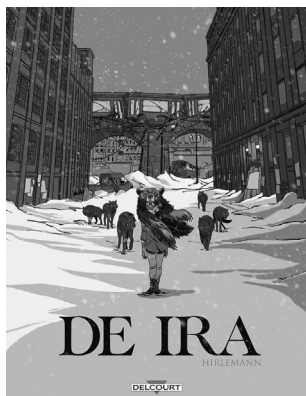
L'organisation Mujeres libres se déclare comme fédération à son congrès fondateur en août 1937. Ce que personne ne conteste. Aujourd'hui, le site en ligne « Memoria libertaria » évoque bel et bien la « federación Mujeres Libres » (<http://memorialibertaria.org/node/2829>). La CGT espagnole a célébré en 2017 le 80e anniversaire de la « Federación "Mujeres Libres" » avec un colloque où la chercheuse américaine Martha

Ackelsberg a bien parlé des « origines et de l'histoire de la fédération Mujeres Libres » (<https://cgt.org.es/panel/jornadas-80-anniversario-de-la-federacion-mujeres-libres/>) Refusant d'être une section féminine, comme dans les partis de gauche d'alors, Mujeres libres veut être le quatrième pilier du mouvement anarchiste (avec la CNT, la FAI, et la FIJL Fédération ibérique des jeunesses libertaires). Mujeres libres réclame sa

reconnaissance, son autonomie et sa représentation dans toute réunion décisionnelle. Pour les responsables libertaires, la demande est inacceptable. Le plenum de la CNT de 1938 refuse d'accorder à Mujeres Libres les moyens financiers autonomes. Il n'y aura pas de suite, du fait de l'écrasement du processus révolutionnaire, et de la république. ●

Comité de rédaction du CS

La rage de survivre



De ira

Stéphane Hirlemann, ed. Delcourt, 144p., 22€.

La ville est conquise par un chaos ordinaire, vachard, dépressif. La neige mettra une chape par là-dessus. Ça tombe bien, c'est une BD en noir et blanc. On tombe à presque tous les coins de rue sur des cadavres d'animaux, des émeutes, des pendus à des réverbères, des scènes d'exode, des files d'attentes pour le rationnement, des patrouilles. Internet, on oublie. Rideau. Avec son traditionnel penchant pour la férocité débridée, la flicaille évacue des camps de migrant·es déjà bien quadrillés. Les drones survolent les manifs et les mandrills qui ont fugué du zoo en montrant leurs crocs. L'émeute croise les meutes: les loups sont à la rue et leurs chasseurs ont l'air de miliciens viandards revenus d'un Capitole à envahir. L'ordre se veut totalitaire mais seule la force d'un désespoir retranché semble être son allié. À la tête de ce reste d'Etat à la dérive, au bord de la rupture, un homme dit providentiel, dictateur présidentiel, un faux air de vieux Staline, assorti d'une garde prétorienne blindée. Le futur n'a pas eu lieu et il n'en a peut-être jamais eu l'intention. Autant dire que ça dystopise à peine.

C'est dans ce décor où même le malaise est incertain qu'évolue une bande de potes, rebelles à fleur de peau, qui n'ont ni patience, ni calcul, juste la rage viscérale, instinctive. Entre deux actions commandos où le collectif réduit intervient vite et disparaît, iels se laissent aller à de lourdes questions existentielles qui se seraient échappées de copie du bac philo : Comment ne pas se résigner ? Comment fuir le dégoût de soi-même ? Pourquoi se laisser accompagner d'une colère permanente ? Elles et ils ne le disent pas en latin, mais le titre si. De ira*, ça fait la colère un peu snob. Mais il semblerait qu'il y ait une référence savante, De Ira étant le titre d'un dialogue en latin de Sénèque, un gusse qui a écrit ça une quarantaine d'années avant notre ère. Et ce texte ouvre, ni plus ni moins, à une philosophie stoïcienne des passions. Rien que ça. On ne lira pas dans la BD l'une des punchlines du dénommé Sénèque, quoniam quae de ira disseruntur tractavimus, accedamus ad remedia eius (1), les protagonistes de ce récit en images s'obstinant à s'apostropher

en français.

Ce groupe de desperate combattives slalome entre les masques, genre balinais, bantous ou d'on ne sait z'ou, et les banderoles des émeutes, « L'avenir, c'est la Commune », « + de banque, - de banquiers », « Fin de mois cherche fin du monde ». Le récit est chaotique comme la ville, rageur et ravageur comme ses enrégées, allusif, speedé, haché menu. Sans que le fil conducteur apparaisse clairement. Ce qui est un peu gênant même si c'est au diapason du climat de survie. Le pétage de plomb explose aux bords de l'organisation collective en débat du petit groupe affinitaire qui refuse de se taire et de se terrorer. Des genres de totos de l'effondrement, un peu. Leur insoumission n'a pas d'objectif, si ce n'est de survivre la rage au corps. C'est à peine un début. ●

Nico, interco Nantes

(1). « Comme nous avons épuisé les questions théoriques concernant la colère, mettons-nous maintenant à traiter des remèdes ».



Machinistes à coudre



Lutter « comme des mecs ».
Le genre du militantisme ouvrier
dans une usine de femmes,
 Eve Meuret-Campfort, éd. du croquant, 442p, 20€

Le titre de ce bouquin d'une sociologue peut paraître un peu étrange, provoc même, mais les guillemets viennent bien de témoignages d'ouvrières de l'usine Chantelle de Saint-Herblain, en périphérie nantaise, créée en septembre 1966, fermée en 1994. L'autrice y questionne le déterminisme de genre et de classe de ces OS de la machine à coudre.

La boîte fabrique de A à Z des soutiens gorges haut de gamme. Mécaniciennes de confection, visiteuses, traceuses, matelasseuses, coupeuses, embauchées entre 17 et 21 ans avec un CAP couture, elles sont

plutôt fières de la qualité de leur travail, et élégantes, un standard des ouvrières de l'habillement. Syndiquées à la CFDT (alors autogestionnaire) et à la CGT, avec l'unité d'action comme culture locale commune. Une petite section FO antigreve se montera plus tard. Ici les conflits alignent leurs millésimes : 68, 74, 76, 81, 82 et la dernière contre la fermeture en 93 et 94. Avant ça, on bataille ferme contre le rendement, la fatigue, les bas salaires. La grève générale peut se déclencher en solidarité avec deux collègues « accusées d'avoir dépassé leur temps de pause ». Un simple avertissement pour retard à l'embauche et tout l'atelier débraye.

La boîte est combattive, et n'hésite pas à envahir des salons professionnels, à séquestrer son directeur lors d'une grève de deux mois fin 1981, avant d'occuper un an plus tard l'usine pendant cinq semaines certaines portant alors des cagoules contre « les huissiers qui rodent ». L'avènement récent de Mitterrand n'a pas éteint la conflictualité ouvrière.

La représentation syndicale échappe au travers classique, un personnel très majoritairement féminin et comme délégués des hommes, archi minoritaires dans l'effectif de l'usine. Si les salariées manifestent leur attachement à leur culture ouvrière, elles sont lors des divers conflits approchées, sans succès, par des féministes tendance lutte de classes.

Les Chantelle ont bien repéré que le syndicalisme a aussi son « plafond de verre », éprouvé les dominations de classe comme de genre, revendiqué l'égalité des salaires, le droit à l'avortement. Ce qui ne leur évite pas la deuxième journée de travail à domicile, les mômes à aller chercher chez la nourrice, le ménage, etc., gégrant comme elles peuvent les conflits entre famille et camarades, notamment en période d'occupation jour et nuit. Mais elles se défient du féminisme ressenti comme bourgeois et trahison à sa classe. Elles « s'approprient la virilité ouvrière » souligne la sociologue, savent « se faire respecter », « comme les mecs ». Combattives, pugnaces, organisées sans tutelles d'hommes, elles sont de fait admirées par les ouvriers des autres usines de la zone, aussi solidaires que les dockers, et les métallos (figures de la combattivité ouvrière). L'autrice interroge la « virilité au féminin », le stigmate du cliché « fille d'usine » et les questions de l'émancipation.

Lors du conflit contre la fermeture, leur caractérisation comme femmes « joue contre elles » note la sociologue le représentant comme en difficulté, « victimisées, passives, vouées à perdre », même si à l'inverse du regard médiatique, la lutte se mène dans la rigolade, en montant dans les tramways sans payer, en faisant la chenille dans le car qui mène à une manif à Paris. ●

Nico, interco Nantes

ABONNEZ-VOUS AU COMBAT SYNDICALISTE

Je m'abonne pour 11 numéros (1 an) au prix de 30 € (soutien), 22 € (standard), à partir du numéro :

Si réabonnement, merci de cocher la case :

NOM PRÉNOM ADRESSE

PROFESSION MAIL

Chèque à l'ordre du *Combat syndicaliste* à renvoyer à Combat syndicaliste C/O CNT 18 Avenue de Sierre 07200 Aubenas

Si vous souhaitez qu'un.e ami.e s'intéresse au CS ou si vous avez vraiment trouvé merveilleux ce numéro, mais que vous n'avez pas la possibilité de vous abonner tout de suite, alors lisez bien ceci : **durant 3 numéros, nous vous abonnons gratuitement.** Il vous suffit de remplir le bon ci-dessus et de cocher cette case.

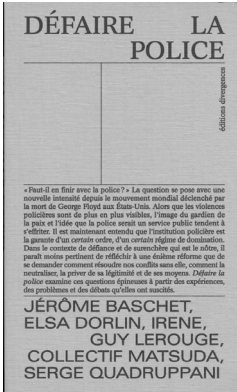
Toutes ces offres d'abonnement valables uniquement en France métropolitaine. Nous contacter pour l'étranger. L'offre d'abonnement pour 3 numéros gratuits valable une seule fois par personne (même nom, même adresse). Bonne lecture.



ABONNEMENT
GRATUIT



Police ? Nulle part



Défaire la police,

Jérôme Baschet, Elsa Dorlin, Irene, Guy Lerouge, Collectif Matsuda, Serge Quadrupani, ed. Divergences, 134 p., 13 €.

Que faire de la police ? L'abolir, la destituer, la débudgétiser, s'en passer, la dépasser ? Cet opuscule ouvre six pistes de réflexion, pas encore des alternatives à la disparition souhaitable de la police, hormis l'exemple zapatiste, territoire qui gère lui-même plus des arbitrages de conflits simples que des délits, jamais de féminicides. Le collectif Matsuda examine la popularité large, à partir de l'assassinat de Georges Floyd, de l'idée de réduire les budgets policiers. Un courant prône la réaffectation de ces sommes à des dépenses socialement utiles : logement, santé, éducation. D'autres préfèrent la solidarité active, l'accueil d'une personne ivre pour éviter qu'elle ne croise des flics, les familles mises à l'abri et l'opprobre commune contre les maris violents. Rien de spectaculaire, juste

des entraides de voisinage pour se passer de la police. Le groupe Technopolice de La Quadrature du Net alerte sur la « police prédictive », visant le profilage des comportements, via big data, intelligence artificielle, concept de « safe city » connectée dérivée de la « smart city ». Un marché gagnant-gagnant entre complexe industrialo-sécuritaire et États dont une grosse part de la critique se laisse piéger dans la question annexe de la sécurisation des données, réclamant toujours un contrôle éthique, ou du moins un peu moralisé, un peu moins déshumanisé.

Problème identifié : le « désir de police » c'est à dire son acceptation, résignée devant l'illusion d'une légitimité de l'utilité policière, buttant sur la question récurrente « Que faire des violeurs ? ». Pas de réponse, dit la féministe Irene qui voit bien comment cette objection nous piège, menant à capituler devant une utilité sélective mais incontournable son besoin en somme de la police, qu'il faudrait juste corriger de ses travers. C'est tout le discours soc' dem' et de la droite : la police garante de la démocratie, protégeant veuve et orphelin.

Basque, espagnole, féministe, Irene critique la posture réformiste si répandue, demandant plus de lois, plus de punition, des peines de taule, en dénonçant inlassablement les énièmes exactions policières.

L'émancipation ? Impossible en demandant l'aide de l'État, posture qui entrave même le projet d'abolir le patriarcat sans renforcer l'État. Chercher à réduire sa nocivité, ramener de l'éthique, revendiquer une option désescalade en manif, râler contre l'IGPN qui fait pas son boulot jusqu'au bout, tout ça oublie que la flicaille est la première ligne de la domination de classe, garde chiourme d'un ordre des choses qui n'est que l'ordre capitaliste produisant des sujets dociles, disciplinés, pacifiés, consommateurs et au travail.

Alternative ? la justice transformatrice regarde vers les expériences des sociétés premières, américaines, néo zélandaises, australiennes. Le chapitre zapatiste est forcément inspirant, même si cette justice gratuite, exercée à tour de rôle par des non spécialistes requiert la confiance dans la communauté rurale, la médiation comme moyen, l'accord entre les parties en conflit comme but. On y préfère la réparation et la compensation, les heures de travail communautaire, excluant l'amende et l'argent. On y parle d' « erreurs » et pas de délits, privilégiant la capacité d'écoute et le sens de l'accord amiable. Le but n'est pas de sanctionner, enfermer, punir, mais de résoudre des problèmes via des solutions admises par tout-es.●

Nico, interco Nantes

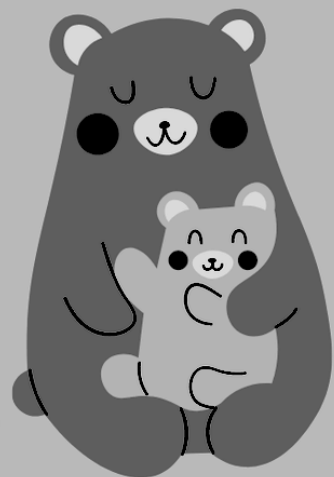
LA CNT C'EST QUOI ?

UN SYNDICAT ! Parce que cette forme d'organisation englobe à la fois le champ économique, politique, social et culturel. Parce qu'elle est directement issue du peuple et qu'elle représente ses intérêts.

DE COMBAT ! Parce que les intérêts des travailleur-euses s'opposent radicalement aux intérêts du capitalisme. Parce que les grandes avancées sociales n'ont été arrachées que dans l'action et la mobilisation.

AUTOGESTIONNAIRE ! Parce que les décisions doivent être prises à la base. Parce que nous appelons à l'auto-organisation des luttes. **SOLIDAIRE !** Parce que les hiérarchies (salaires, fonctions, statuts) s'opposent à une société égalitaire et autogérée. Parce que seules la réflexion et l'action interprofessionnelles permettent d'éviter le corporatisme. **ANTICAPITALISTE !** Parce que nous fabriquons toutes les marchandises et assurons tous les services, nous devons les orienter pour le bien de toute la collectivité et non pour l'ambition démesurée de quelques-un.es. C'est pourquoi nous pensons que le syndicalisme doit être porteur d'un projet pour une société plus juste, plus égalitaire, plus libre... Un projet révolutionnaire. Puisque personne ne travaille à ta place, que personne ne décide à ta place !

Travailleuses Travailleurs

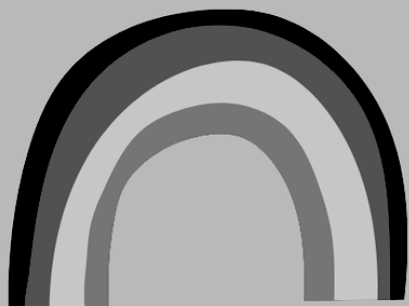
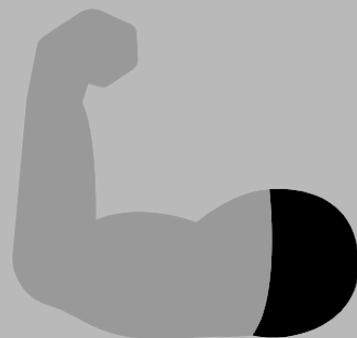


justice sociale

L'État et sa police te cajolent

Ton patron répond à toutes ses obligations te concernant et il cherche à t'émanciper

Tes représentant.e.s sont toujours d'attaque chaque jour pour te protéger



Tu travailles dans une bonne ambiance, sans stress ni pression hiérarchique

TOUT VA TRÈS BIEN

Si ce n'est pas le cas
tu sais où nous trouver

UN SYNDICAT DE COMBAT, AUTOGÉRÉ,
SOLIDAIRE ET SANS PERMANENT

CONFÉDÉRATION NATIONALE DU TRAVAIL

WWW.CNT-F.ORG

